



LA FONDATION ABBÉ PIERRE VA CHANGER DE NOM.
PAS DE **COMBAT**.

Jamais nous ne baisserons les bras

**APPEL
HIVER 2024**

Fondation Abbé Pierre
pour le logement des défavorisés
3 rue de Romainville - BP 90300
75921 Paris cedex 19



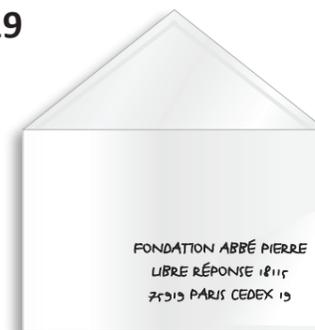
Offrez vos titres-restaurant aux plus démunis !

1. Barrez et écrivez « Fondation Abbé Pierre » sur chaque titre

2. Renvoyez-les dans une enveloppe non affranchie à* :



FONDATION ABBÉ PIERRE
LIBRE RÉPONSE 18115
75919 PARIS CEDEX 19



Vous pouvez faire don de vos titres-restaurant papier **2024** en les envoyant jusqu'au **31 janvier 2025** au plus tard. Tout don en titre-restaurant au format papier est éligible à un reçu fiscal à hauteur de la valeur faciale des tickets donnés.

*Vous pouvez joindre un bordereau de transmission à votre envoi. Pour toute demande de reçu fiscal, joindre obligatoirement le(s) bulletin(s) de don complété(s) correspondant(s). Documents à télécharger sur notre site internet (**rubrique : Nous Soutenir / Titres-Restaurant Solidaires**).

Votre contact, le service relation donateurs :

01 55 56 37 25

service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr
fondation-abbe-pierre.fr/contact

[fondation-abbe-pierre.fr](https://www.fondation-abbe-pierre.fr)



Réductions fiscales : 75 % du montant de vos dons à la Fondation Abbé Pierre sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 1 000 € pour 2024. Au-delà, la réduction est de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu (art 200 du CGI). Entreprises : 60 % dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du C.A HT.